

VILLE DE CARAQUET
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2021

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	7
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave. St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tél.: (506) 548-1984
Télec./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tél.: (506) 727-2010
Télec./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Caraquet,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Caraquet (« la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville de Caraquet conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
1 juin 2022

VILLE DE CARAQUET
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2021

5

	Budget Non-audit� (note 23)	2021 Actuel	2020 Actuel
REVENUS			
Mandat d'imp�ts fonciers	5 929 022 \$	5 929 022 \$	5 909 755 \$
Prestations de services � d'autres gouvernements	185 807	185 334	183 060
Vente de services, amendes et autres frais	123 246	94 275	93 471
Subvention sans condition	1 005 342	1 027 162	1 057 670
Autres transferts gouvernementaux	6 000	520 710	384 708
Frais aux usagers - Eau et �gouts	2 133 437	2 144 244	2 100 916
Int�r�ts	43 662	15 106	31 826
Autres revenus de provenance interne	227 035	234 327	252 556
Contribution du fonds de taxes sur essence	-	602 772	292 730
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	4 855
	9 653 551	10 752 952	10 311 547
D�PENSES			
Services d'administration g�n�rale	1 675 846	1 676 528	1 675 029
Services de protection	1 169 921	1 173 087	1 188 962
Services de transport	2 546 967	2 548 833	2 463 607
Services d'hygi�ne du milieu	269 285	269 285	265 720
Services de la mise en valeur du territoire	1 006 757	1 220 595	1 067 867
Services r�cr�atifs et culturels	1 175 881	1 280 080	1 175 095
Services d'eau et �gouts	2 379 643	2 375 725	2 423 532
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles	-	78 100	-
	10 224 300	10 622 233	10 259 812
EXC�DENT (D�FICIT) POUR L'ANN�E (NOTE 20)	(570 749) \$	130 719	51 735
EXC�DENT ACCUMUL� AU D�BUT DE L'ANN�E		27 869 671	27 817 936
EXC�DENT ACCUMUL� � LA FIN DE L'ANN�E		28 000 390	\$27 869 671 \$

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.




VILLE DE CARAQUET
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2021

6

	2021	2020
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	1 100 807 \$	715 187 \$
Débiteurs :		
- Général (note 4)	437 257	385 991
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	208 882	139 514
- Province du Nouveau-Brunswick (note 6)	329 624	274 674
	2 076 570	1 515 366
PASSIFS		
Découvert bancaire	140 148	243 127
Emprunt bancaire (note 7)	1 450 750	2 258 750
Créditeurs et charges à payer (note 8)	1 204 480	873 711
Revenus différés (note 9)	1 515 231	705 898
Dette à long terme (note 10)	9 793 000	9 251 000
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 11)	84 304	84 304
	14 187 913	13 416 790
DETTE NETTE	(12 111 343)	(11 901 424)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 18)	74 586 627	72 584 611
Amortissement cumulé	(34 998 861)	(33 306 295)
	39 587 766	39 278 316
Stock de fournitures	523 967	457 490
Frais payés d'avance	-	35 289
	40 111 733	39 771 095
EXCÉDENT ACCUMULÉ	28 000 390 \$	27 869 671 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire : 

Administrateur : 

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

EQ

VILLE DE CARAQUET
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

7

	2021	2020
Excédent pour l'année	130 719 \$	51 735 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 356 376)	(2 040 931)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	78 100	(4 855)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 938 826	1 878 984
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	30 000	6 254
	(178 731)	(108 813)
Acquisition de stocks de fournitures	(523 966)	(457 489)
Acquisition de frais payés d'avance	-	(35 289)
Consommation de stocks de fournitures	457 489	465 202
Utilisation des frais payés d'avance	35 289	500
	(31 188)	(27 076)
Variation de la dette nette	(209 919)	(135 889)
Dette nette au début de l'exercice	(11 901 424)	(11 765 535)
Dette nette à la fin de l'exercice	(12 111 343) \$	(11 901 424) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE CARAQUET
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 DÉCEMBRE 2021

8

	2021	2020
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	130 719 \$	51 735 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	78 100	(4 855)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 938 826	1 878 984
Débiteur - Général	(51 362)	125 819
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(69 368)	(29 559)
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	(54 951)	265 994
Créditeurs et frais courus	326 852	78 599
Revenus différés	805 212	22 176
Acquisition / utilisation de stocks / frais payés d'avance	(31 190)	(27 077)
Changements dans les fonds de réserve	1 995	3 994
	3 074 833	2 365 810
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 356 376)	(2 040 931)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	30 000	6 254
	(2 326 376)	(2 034 677)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	(808 000)	(1 150 000)
Dette à long terme	1 915 000	1 800 000
Remboursement de la dette à long terme	(1 373 000)	(1 234 000)
	(266 000)	(584 000)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	482 457	(252 867)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	(220 448)	32 419
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	262 009 \$	(220 448) \$
LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE SONT COMPOSÉS COMME SUIT :		
Encaisse	402 157 \$	22 679 \$
Découvert bancaire	(140 148)	(243 127)
	262 009 \$	(220 448) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La ville de Caraquet s'est incorporée selon la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 15 novembre 1961. En tant que municipalité, la ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La ville s'est donné l'énoncé de vision suivant : "Caraquet est fière de la qualité de vie qu'elle offre à ses habitants. L'esprit d'entreprise et le dynamisme culturel de la communauté favorisent l'éclosion d'une économie prospère et attrayante pour les investisseurs et les jeunes." Reconnue comme "Capitale de l'Acadie", la municipalité est une destination touristique recherchée pour son cachet acadien et son climat maritime.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la ville de Caraquet reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

La ville a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la ville.

Les entités incluent dans les états financiers sont les suivants :

- Ville de Caraquet
- Pompiers volontaires
- Entités constituées par arrêté municipal

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la ville sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la ville et qui sont la propriété de la ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Entités contrôlées

La ville contrôle l'entité suivante, soit les pompiers volontaires. De plus, la ville contrôle aussi quatre entités constituées par arrêtés municipaux à savoir : la Commission des sports et loisirs, la Commission sur l'environnement, la Commission culturelle et la Commission de développement économique. L'entité publiante doit inclure les actifs, passifs, revenus et dépenses des entités contrôlées aux états financiers. Les entités constituées par arrêtés municipaux ne disposent pas de budget indépendant. Concernant les pompiers volontaires, la majorité de leur budget de fonctionnement provient d'une subvention de la ville qui est inclus dans les dépenses du service de protection. Par conséquent, leurs actifs, passifs, revenus et dépenses ne sont pas présentés en notes puisque ces informations ne sont pas significatives.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 9 novembre 2020 et par le Ministre des gouvernements locaux le 23 novembre 2020.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la ville se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles des fonds propres, du découvert bancaire, d'emprunt bancaire, de créiteurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la ville n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La ville est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La ville minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires, les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins et du découvert bancaire.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la ville a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	30-40 années
Véhicules	5 années
Machinerie et équipement	5-15 années
Chemins et routes	15-60 années
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-60 années

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive. Le financement pour l'achat d'immobilisations est enregistré en tant que revenu lorsqu'il est reçu.

Information sectorielle

La ville de Caraquet est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de la mise en valeur du territoire

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Services d'eau et égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Inventaire des fournitures

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé sur le premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La ville a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La ville a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 11 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 12.

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3. ENCAISSE

	2021	2020
Encaisse - affectée	698 650 \$	692 508 \$
Encaisse - non affectée	402 157	22 679
	1 100 807 \$	715 187 \$

4. DÉBITEURS - GÉNÉRAL

	2021	2020
Comptes à recevoir	330 076 \$	269 464 \$
CRDG - Dons à recevoir	49 500	65 081
Taxes municipales à recevoir	55 882	44 629
Intérêts à recevoir	20 519	18 197
Provision pour mauvaises créances	(18 720)	(11 380)
	437 257 \$	385 991 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2021	2020
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	208 882 \$	139 514 \$

6. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2021	2020
APÉCA	45 012 \$	15 249 \$
Ministère des Transports et de l'Infrastructure du NB	60 967	17 173
Société Développement régional	223 645	130 092
Accord sur la relance sécuritaire - COVID	-	112 160
	329 624 \$	274 674 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

La ville de Caraquet dispose de quatre marges de crédit institutionnelles autorisées pour un total de 4 093 422 \$ avec un montant maximal permis de 3 868 422 \$ au taux de base variable dont 2 417 672 \$ n'était pas utilisé au 31 décembre 2021. Ces marges sont garanties par un contrat spécial.

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2021	2020
Créditeurs et frais courus	1 179 745 \$	847 737 \$
Déductions à la source à payer	22 492	23 112
Travail Sécuritaire NB à payer	2 243	2 862
	1 204 480 \$	873 711 \$

9. REVENUS DIFFÉRÉS

	2021	2020
Centre régional des générations	1 484 731 \$	675 898 \$
Comité du port de Caraquet	500	-
Village de Bas-Caraquet	30 000	30 000
	1 515 231 \$	705 898 \$

10. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Série de 1,650 % à 4,250 %, échéant en 2021, D.C. BE-08.	-	111 000 \$
Série de 1,500 % à 3,850 %, échéant en 2022, D.C. BG-11.	94 000	187 000
Série de 1,350 % à 3,250 %, échéant en 2023, D.C. BI-14.	107 000	158 000
Série de 1,200 % à 3,100 %, échéant en 2024, D.C. BL-15.	219 000	289 000
Série de 1,050 % à 3,150 %, échéant en 2025, D.C. BN-11.	303 000 \$	374 000 \$
Série de 1,200 % à 2,950 %, échéant en 2026, D.C. BP-12.	529 000	628 000
Série de 1,650 % à 3,300 %, échéant en 2037, D.C. BR-12.	582 000	653 000
Série de 2,550 % à 3,700 %, échéant en 2038, D.C. BU-11.	1 001 000	1 107 000
Série de 2,100 % à 5,550 %, échéant en 2029, D.C. BW-17.	836 000	931 000
Série de 0,500 % à 1,800 %, échéant en 2030, D.C. BY-16.	976 000	1 100 000
Série de 0,855 % à 2,378 %, échéant en 2031, D.C. CA-13.	1 190 000	-
	5 837 000	5 538 000

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2021	2020
Solde reporté	5 837 000	5 538 000
Série de 1,650 % à 4,250 %, échéant en 2021, D.C. BE-09.	-	36 000
Série de 1,500 % à 3,850 %, échéant en 2022, D.C. BG-12.	56 000	111 000
Série de 1,250 % à 3,250 %, échéant en 2023, D.C. BI-15.	185 000	274 000
Série de 1,200 % à 3,100 %, échéant en 2024, D.C. BL-15.	102 000	134 000
Série de 1,050 % à 3,150 %, échéant en 2025, D.C. BN-12.	171 000	211 000
Série de 1,200 % à 2,950 %, échéant en 2026, D.C. BP-13.	236 000	280 000
Série de 1,650 % à 2,900 %, échéant en 2027, D.C. BR-13.	225 000	260 000
Série de 2,550 % à 3,700 %, échéant en 2038, D.C. BU-12.	1 094 000	1 140 000
Série de 2,550 % à 3,700 %, échéant en 2039, D.C. BW-18.	529 000	567 000
Série de 0,500 % à 1,800 %, échéant en 2030, D.C. BY-17.	633 000	700 000
Série de 0,855 % à 2,378 %, échéant en 2031, D.C. CA-14.	725 000	-
	9 793 000 \$	9 251 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

2018 Émission de 1 230 000 \$:

Le 21 décembre 2038, la somme de 418 000 \$ sera refinancé pour une durée n'excédant pas dix ans.

2019 Émission de 605 000 \$:

Le 21 novembre 2039, la somme de 33 000 \$ sera refinancé pour une durée n'excédant pas dix ans.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2022	1 455 000 \$
2023	1 327 000 \$
2024	1 205 000 \$
2025	1 110 000 \$
2026	968 000 \$

11. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La ville offre un congé de maladie qui s'accumule à 1,25 jour par mois pour les employés administratifs et non administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 160 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 24 employés en conformité avec CSP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la ville.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- l'augmentation de salaire annuelle est de 3 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,40 %;
- l'âge de la retraite est de 60 ans; et
- l'estimation de l'utilisation nette du taux de congé de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non financé était de 229 600 \$ au 1er janvier 2011; 84 304 \$ au 31 décembre 2021 et 84 304 \$ au 31 décembre 2020. Le passif au 1er janvier 2011 a été enregistré comme un ajustement à la période antérieure à l'adoption du CSP.

12. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

a) Attribution pour service à long terme

Les employés de la Municipalité sont admissibles à ces avantages après dix années consécutives de service à temps plein. Les employés admissibles ont droit à cinq jours de salaire normal pour chaque année complète de travail continu jusqu'à un maximum de 125 jours. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la ville, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. Au cours de l'année, aucun montant (19 411 \$ en 2020) n'a été déboursé en récompenses pour longs états de service.

b) Régime de retraite à cotisations déterminées

La ville finance un régime de retraite contributif à cotisations déterminées pour pratiquement tous ses employés. Les employés syndiqués font des contributions égales à 5 % de leur salaire et la ville contribue 9 %. Concernant les employés administratifs, la ville leur fournit des contributions égales à 8 % de leur salaire. Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient de 220 954\$ (215 006 \$ en 2020).

13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la ville peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2021, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la ville maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

La ville a endossé des emprunts contractés par divers organismes. Au 31 décembre 2021, ces emprunts totalisent 100 000 \$ (100 000 \$ en 2020). Il est impossible d'évaluer le montant que la ville pourrait devoir payer en cas de défaut d'un ou de plusieurs de ces organismes. L'autorisation n'a pas été reçue du Ministère des Gouvernements locaux.

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. ENGAGEMENTS

Le ministère de l'environnement du Nouveau-Brunswick exige, dans une entente de financement du Fonds de Chantiers Canada - volet collectivité Canada, le maintien d'un fonds de réserve de remplacement. Un montant de 2 000 \$ doit ainsi être mis de côté pendant au moins 10 ans ou jusqu'à ce que la ville de Caraquet ait établi un fonds de réserve de remplacement de 20 000 \$. La réserve de remplacement doit être utilisée pour le remplacement de biens d'immobilisations d'eau et d'égout précis autorisé par le ministre de l'Environnement et/ou de son représentant. La réserve ne devra en aucun cas servir pour des travaux d'entretien ordinaires et/ou des réparations mineures.

La ville a une entente de financement avec le Centre Culturel de Caraquet Inc. selon laquelle la ville s'engage à verser un montant de 45 000 \$ par an pendant 15 ans, échéant en 2024, en échange d'initiatives conformes aux objectifs de développement économique de cet organisme à but non lucratif. De plus, la ville s'engage à verser un montant supplémentaire de 17 009 \$ par an pendant 10 ans, échéant en 2028, afin de leur permettre de faire l'acquisition d'équipements d'éclairage, de sonorisation et projection pour le Carrefour de la Mer ainsi 30 000 \$ par an pendant 10 ans pour financer les activités du Centre Culturel de Caraquet. Également, en 2020, il a été résolu de verser un montant supplémentaire de 25 000 \$ par an pendant 10 ans, échéant en 2031, pour financer le projet de rénovation de mise à niveau du Centre Culturel de Caraquet.

La ville a une entente de financement avec l'Université de Moncton - Campus de Shippagan selon laquelle la ville s'engage à verser un montant de 10 000 \$ par année pour une période de 10 ans, échéant en 2028, afin d'appuyer les étudiantes et étudiants athlètes et en stages non rémunérés.

15. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La ville a des autorisations ministérielles non utilisées pour les emprunts à court terme suivants :

Général de capital :

D.C. No. 20-0021	600 000 \$	
D.C. No. 20-0047	350 000	
D.C. No. 21-0028	11 000 000	Financement intérimaire
D.C. No. 21-0029	3 600 000	
D.C. No. 21-0038	600 000	

16 150 000

Capital d'eau et d'égouts :

D.C. No. 21-0038	450 000
------------------	---------

450 000

16 600 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la ville.

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (SUITE)

Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année.

En 2021, la ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

16. EXCÉDENT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent à la fin de l'année est le suivant :

	2021	2020
2019 Excédent	- \$	1 449 \$
2020 Excédent	1 838	1 838
2021 Excédent	2 511	-
	4 349 \$	3 287 \$

17. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la ville est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système d'eau pour la population.

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations foncières		Machinerie et équipements		Véhicules	Infrastructures		Total 2021	Total 2020
	Terrain	Bâtiments	Bâtiments	équipements		Chemins et routes	Installation de traitement		
Coût :									
Solde d'ouverture	1 087 719 \$	2 547 842 \$	15 376 924 \$	5 679 651 \$	506 839 \$	4 160 056 \$	18 117 712 \$	72 584 611 \$	70 771 836 \$
Ajouts : Additions	-	121 517	722 857	512 371	-	43 357	255 940	2 356 376	2 040 931
Moins : Dispositions	-	-	-	(172 355)	-	(14 900)	-	(354 360)	(228 156)
Solde de fermeture	1 087 719	2 669 359	16 099 781	6 019 667	506 839	4 188 513	18 373 652	74 586 627	72 584 611
Amortissement accumulé :									
Solde d'ouverture	-	1 323 478	7 818 455	3 698 587	348 793	1 000 113	4 925 944	33 306 295	31 654 068
Ajouts : Amortissement	-	68 601	310 864	231 823	44 651	138 461	304 019	1 938 826	1 878 984
Moins : Amortissement sur dispositions	-	-	-	(104 117)	-	(134 445)	-	(246 260)	(226 757)
Solde de fermeture	-	1 392 079	8 129 319	3 826 293	393 444	1 130 876	5 229 963	34 998 861	33 306 295
Valeur nette des immobilisations corporelles	1 087 719 \$	1 277 280 \$	7 970 462 \$	2 193 374 \$	113 395 \$	10 744 210 \$	13 143 689 \$	39 587 766 \$	39 278 316 \$
Composé de :									
Fonds général	755 480 \$	1 263 014 \$	7 615 829 \$	1 102 219 \$	102 800 \$	10 744 210 \$	- \$	21 583 552 \$	21 051 422 \$
Fonds eau et égouts	332 239	14 266	354 633	1 091 155	10 595	-	13 143 689	18 004 214	18 226 894
	1 087 719 \$	1 277 280 \$	7 970 462 \$	2 193 374 \$	113 395 \$	10 744 210 \$	13 143 689 \$	39 587 766 \$	39 278 316 \$

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale					Mise en valeur du territoire	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2021 Consolidés	2020 Consolidés
	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène						
REVENUS										
Mandat d'impôts fonciers	1 216 906 \$	851 482 \$	1 850 065 \$	195 460 \$	885 965 \$	929 144 \$	-	\$	5 929 022 \$	5 909 755 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	43 334	141 999	-	-	-	-	-	185 333	183 060
Vente de services, amendes et autres frais	-	1 861	18 928	-	-	73 486	-	-	94 275	93 471
Subvention sans condition	228 162	144 380	313 702	33 143	150 227	157 548	-	-	1 027 162	1 057 670
Transferts conditionnels	-	-	514 710	-	-	6 000	-	-	520 710	384 708
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	-	2 144 244	2 144 244	2 100 916
Intérêts	104	-	-	-	-	-	-	15 003	15 107	31 826
Autres	128 488	39 135	-	-	28 800	-	-	37 904	234 327	252 556
Contribution du FTE	-	-	602 772	-	-	-	-	-	602 772	292 730
Gain sur disposition d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 855
	1 573 660	1 080 192	3 442 176	228 603	1 064 992	1 166 178	2 197 151		10 752 952	10 311 547

DÉPENSES

Salaires et bénéfices	572 097	81 977	785 565	-	287 003	279 281	767 307		2 773 230	2 808 218
Biens et services	874 782	1 058 704	784 121	269 285	759 669	843 616	892 517		5 482 694	5 146 718
Amortissement	5 524	32 406	979 147	-	173 923	157 183	590 643		1 938 826	1 878 984
Intérêts	161 629	-	-	-	-	-	125 258		286 887	337 422
Autres	62 496	-	-	-	-	-	-		62 496	88 470
Perte sur cession d'actifs	-	-	64 250	-	-	-	13 850		78 100	-
	1 676 528	1 173 087	2 613 083	269 285	1 220 595	1 280 080	2 389 575		10 622 233	10 259 812

Excédent (déficit) pour l'année

	(102 868) \$	(92 895) \$	829 093 \$	(40 682) \$	(155 603) \$	(113 902) \$	(192 424) \$		130 719 \$	51 735 \$
--	--------------	-------------	------------	-------------	--------------	--------------	--------------	--	------------	-----------

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (déficit) pour l'année 2021	878 527 \$	(555 399) \$	398 211 \$	(590 643) \$	14 \$	1 \$	8 \$		130 719 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent (déficit) d'avant dernière année	(3 526)	-	1 450	-	-	-	-	-	(2 076)
Transferts entre fonds									
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(2 000)	-	-	-	2 000	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(891 000)	891 000	(482 000)	482 000	-	-	-	-	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	30 000	-	-	-	-	-	-	-	30 000
Perte sur disposition d'actifs	64 250	-	13 850	-	-	-	-	-	78 100
Dépense d'amortissement	-	1 348 183	-	590 643	-	-	-	-	1 938 826
Transfert du coût de l'eau	(73 000)	-	73 000	-	-	-	-	-	-
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2021	(873 276)	2 239 183	(395 700)	1 072 643	-	-	2 000	-	2 044 850
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2021	5 251 \$	1 683 784 \$	2 511 \$	482 000 \$	14 \$	1 \$	2 008 \$		2 175 569 \$

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts	2020	
	Fonctionnement	Capital		Total	Total
ACTIFS					
Encaisse	28 441 \$	1 108 \$	25 045 \$	54 594 \$	52 571 \$
Excédent accumulé	28 441 \$	1 108 \$	25 045 \$	54 594 \$	52 571 \$
REVENUS					
Transferts du fonds de fonctionnement	- \$	- \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
Intérêts	14	1	8	23	22
DÉPENSES					
	14	1	2 008	2 023	2 022
Excédent pour l'année	14 \$	1 \$	2 008 \$	2 023 \$	2 022 \$
Détails de l'encaisse	Montant du principal		Taux d'intérêt		
Compte Épargne stable à intérêt quotidien	28 441 \$				Variable
Compte Épargne stable à intérêt quotidien	1 108 \$				Variable
Compte Épargne stable à intérêt quotidien	25 045 \$				Variable

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve :

Proposé par le conseiller Jean-Guy Blanchard, appuyé par le conseiller Camille Gionet que 2 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion extraordinaire du Conseil le 29 novembre 2021.



Marc Duguay, Trésorier,
Ville de Caraquet

28 juin 2021
Date

Sceau municipal

VILLE DE CARAQUET
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	\$ -	174 900 \$	-
Montants financés dans les années antérieures	-	77 500	-
Solde à être financé dans les années futures	\$ -	97 400 \$	-

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement				Autres (expliquer)	Élimination	Total
	Général	Eau et égouts	Amortissement Immobilisations				
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	5 929 022 \$	-	-	\$	-	\$	5 929 022 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	185 807	-	-	-	-	-	185 807
Vente de services, amendes et autres frais	123 246	-	-	-	-	-	123 246
Subvention sans condition	1 005 342	-	-	-	-	-	1 005 342
Autres transferts gouvernementaux	6 000	-	-	-	-	-	6 000
Autres revenus de provenance interne	193 088	102 947	-	-	(69 000)	-	227 035
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	2 133 437	-	-	-	-	2 133 437
Intérêts	11 495	32 167	-	-	-	-	43 662
Excédent d'avant dernière année	-	1 449	-	-	(1 449)	-	-
	7 454 000	2 270 000	-	-	(70 449)	-	9 653 551
DÉPENSES							
Services d'administration générale	1 531 239	-	5 524	-	(3 526)	-	1 533 237
Services de protection	1 206 515	-	32 406	-	(69 000)	-	1 169 921
Services de transport	1 567 820	-	979 147	-	-	-	2 546 967
Services d'hygiène du milieu	269 285	-	-	-	-	-	269 285
Services de mise en valeur du territoire	832 834	-	173 923	-	-	-	1 006 757
Services récréatifs et culturels	1 018 698	-	157 183	-	-	-	1 175 881
Frais de service de la dette:							
Remboursement de la dette à long terme	885 000	479 000	-	-	(1 364 000)	-	-
Intérêts	142 609	102 760	-	-	-	-	245 369
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	2 000	-	-	(2 000)	-	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	1 686 240	590 643	-	-	-	2 276 883
	7 454 000	2 270 000	1 938 826	-	(1 438 526)	-	10 224 300
Excédent (déficit)	-	\$	(1 938 826)	\$	1 368 077	\$	(570 749)

VILLE DE CARAQUET
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

24. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget	2021	2020
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Service d'incendie	43 334 \$	43 334 \$	42 415 \$
Chemins	123 473	124 783	123 472
Traçage des voies de circulation	19 000	17 217	17 173
	185 807 \$	185 334 \$	183 060 \$
VENTE DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES FRAIS			
Colisée	106 260 \$	72 598 \$	74 503 \$
Musée	1 316	888	133
Incendie	3 000	1 861	3 453
Autres	12 670	18 928	15 382
	123 246 \$	94 275 \$	93 471 \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Permis et licences			
Permis d'animaux	- \$	1 665 \$	870 \$
Permis de construction	37 000	33 670	49 878
Permis - autres	2 000	3 800	2 600
	39 000	39 135	53 348
Autres revenus			
Locations de terrains	120 888	120 888	120 888
Location de bâtiments	28 800	28 800	28 800
Location de matériel	29 446	29 446	28 588
Revenus divers	4 400	7 600	7 152
Autres revenus - Eau et égouts	4 501	8 458	13 780
	188 035	195 192	199 208
	227 035 \$	234 327 \$	252 556 \$

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

24 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2021	2020
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	28 000 \$	23 071 \$	19 179 \$
Conseillers	99 000	94 552	100 268
	127 000	117 623	119 447
Administration générale			
Administrateur	132 662	130 738	135 833
Secrétaire	46 947	43 940	44 312
Autres membres du personnel	127 312	125 009	123 979
Immeuble à bureaux	101 204	154 024	233 417
Honoraires professionnels légaux	67 000	80 820	67 027
Autres	95 460	62 975	85 226
	570 585	597 506	689 794
Gestion des finances			
Administration	82 482	75 923	79 734
Comptabilité et vérification	10 067	7 107	6 267
Rapports municipaux	34 650	35 001	33 714
Formation et perfectionnement	1 550	2 209	890
Évaluation foncière	76 595	76 595	76 346
	205 344	196 835	196 951
Autres services d'administration générale			
Congrès et délégations	15 000	18 983	9 388
Assurances responsabilité	68 000	71 970	26 994
Subventions aux organisations	505 422	506 458	437 292
Frais bancaires et intérêts	28 362	22 387	34 322
Intérêts sur la dette à long terme	142 609	131 280	141 075
Coût d'émission de débetures	6 000	7 962	8 606
Mauvaises créances	2 000	-	2 180
Ajustement au lieu d'impôts fonciers	-	-	3 808
Amortissement	5 524	5 524	5 172
	772 917	764 564	668 837
	1 675 846 \$	1 676 528 \$	1 675 029 \$

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

24 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2021	2020
SERVICES DE PROTECTION			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	946 811 \$	946 811 \$	934 709 \$
Protection contre les incendies			
Brigade de pompier	99 717	96 890	109 997
Formation	2 000	1 620	3 087
Poste et bâtiment	25 194	37 019	27 096
Matériel de lutte contre les incendies	54 062	42 825	75 061
	180 973	178 354	215 241
Protection des animaux	9 731	9 731	7 121
Camion de pompier	-	5 785	5 538
Amortissement	32 406	32 406	26 353
	42 137	47 922	39 012
	1 169 921 \$	1 173 087 \$	1 188 962 \$
SERVICES DE TRANSPORT			
Services généraux			
Administration	50 000 \$	-	10 974 \$
Génie	118 020	101 898	102 928
Matériel général	5 000	7 232	8 136
Ateliers	74 670	89 711	138 529
Recherche	10 000	8 038	4 569
	257 690	206 879	265 136
Chemins et rues			
Entretien d'été	432 600	416 606	328 897
Égouts pluviaux	3 000	-	-
Entretien d'hiver	560 750	604 713	591 624
Autres	105 380	100 900	104 370
	1 101 730	1 122 219	1 024 891

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

24 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2021	2020
Services relatifs à la circulation			
Éclairage des rues	124 000	125 994	123 608
Plaques des noms de rues	5 000	19 108	9 877
Traçage des voies de circulation	78 400	90 926	83 126
Signaux de circulation	1 000	4 560	2 497
Amortissement	979 147	979 147	954 472
	1 187 547	1 219 735	1 173 580
	2 546 967 \$	2 548 833 \$	2 463 607 \$
SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU			
Dépotoirs	269 285 \$	269 285 \$	265 720 \$
	269 285 \$	269 285 \$	265 720 \$
SERVICES DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Commission d'urbanisme	173 696 \$	173 696 \$	164 692 \$
Administration	219 570	269 109	239 402
Embellissement de terrains	145 400	216 530	145 388
Logement	55 755	57 049	54 802
Parc et commissariats industriels	130 678	152 714	153 186
Tourisme	30 035	49 195	43 507
Camping	2 700	13 581	6 783
Promotion touristique	60 000	90 357	69 814
Réceptions	15 000	24 441	10 745
Amortissement	173 923	173 923	179 548
	1 006 757 \$	1 220 595 \$	1 067 867 \$

VILLE DE CARAQUET
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

24 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2021	2020
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Administration	90 725 \$	92 878 \$	97 708 \$
Colisée	220 825	232 843	251 666
Parcs et terrains de jeux	87 914	143 395	114 747
Autres services récréatifs	123 275	136 233	121 067
Musée	30 225	32 639	32 181
Bibliothèque	55 316	54 074	51 993
Complexe Jeunesse	3 485	3 431	4 409
Carrefour de la Mer	179 700	192 848	186 839
Centre culturel	227 233	234 556	180 679
Amortissement	157 183	157 183	133 806
	1 175 881 \$	1 280 080 \$	1 175 095 \$
SERVICES D'EAU ET ÉGOUTS			
Approvisionnement en eau			
Administration	446 950 \$	446 587 \$	491 840 \$
Purification et traitement de l'eau	38 600	32 933	35 535
Service d'approvisionnement en eau	32 200	33 463	26 081
Conduits et distribution	59 300	51 233	59 937
Force motrice et pompage	89 200	87 986	89 657
Intérêts et frais bancaires	23 000	12 320	24 522
Intérêts sur la dette à long terme	51 380	47 869	49 437
Coût d'émission de débetures	2 400	2 440	2 751
Escomptes	-	3	-
Mauvaises créances	3 500	15 468	15 379
Amortissement	306 230	306 230	304 377
	1 052 760	1 036 532	1 099 516
Collectage et évacuation des eaux d'égouts			
Administration	444 160	445 598	479 076
Système de raccordement	28 860	45 741	24 161
Station de levage	103 500	96 977	79 956
Épuration et évacuation	389 170	403 836	388 859
Intérêts et frais bancaires	23 000	12 319	24 520
Intérêts sur la dette à long terme	51 380	47 869	49 437
Coût d'émission de débetures	2 400	2 440	2 751
Amortissement	284 413	284 413	275 256
	1 326 883	1 339 193	1 324 016
	2 379 643 \$	2 375 725 \$	2 423 532 \$